

DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTC (3616)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 19/08/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-4096 Rapport autorisé le : 29-AOÛT -2022 17:25 SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104 78603 MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-22147 / BTC prélevé le 17-AOÛT -2022 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Málhada	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pa dépasser pour mise en	
	Méthode	Date d'arraiyse			Resultat			ion agricole #
Semaine prélèvement		26/08/2022			33	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	19/08/2022	*	\neg	41.8	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	19/08/2022	*		15.94	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	23/08/2022	*	_	11,22	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	23/08/2022	*	-	112.20	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	23/08/2022	*	-	0.84	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	23/08/2022	*	-	8.40	kg/(t MB)		
		23/08/2022	-	+	13,4	Kg/(CND)		
Rapport C/N	Calcul		*	+		mallea MC		
Sélénium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	25/08/2022			5.7	mg/kg MS		
Mercure	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17852	26/08/2022	*		0.99	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	29/08/2022	*		7726	mg/kg MS		
Bore	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		5.18	% sur brute		,
Cadmium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		2.0	mg/kg MS	10	mg/kg Ms
Cobalt	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		7.2	mg/kg MS		
Chrome	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		55.7	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		710	mg/kg MS	1000	mg/kg Ms
Fer	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		98907	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		0.07	% sur brute		
Arsenic	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	25/08/2022	*		4.6	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		0.52	% sur brute		
Manganèse	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		218	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		11.3	mg/kg MS		
Sodium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		438	mg/kg MS		
Nickel	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		28.8	mg/kg MS	200	mg/kg M
Plomb	NF EN ISO 54321, NF EN	24/08/2022	*		117	mg/kg MS	800	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne p dépasser pour mise er valorisation agricole #	
	ISO 11885	0.1.10.0.10.0.00	*		22122	" 110		
Soufre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022			32106	mg/kg MS		
Zinc	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	24/08/2022	*		1612	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	24/08/2022			2406	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	0.018	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	0.018	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	19/08/2022		r	0.10	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	0.56	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	0.36	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/08/2022	*	r	0.21	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	22/08/2022	*	r	4.00	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	19/08/2022	*	r	0.151	% MB		
pН	NF EN 15933	19/08/2022	*	r	8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	19/08/2022			19.0	°C		
Refus	NF EN 16179	22/08/2022	*		<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	22/08/2022	*		0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :

BO: BOUE

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

cofrac

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

> Jean-François MOISAN Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n°: 33 Siccité (moyenne des analyses quotidiennes): 41,8% Boue Seine Aval +

D Boue Réglementaire

□ Boue Non Epandable

□ Boue Non-Conforme FNC n°

Date: 31/08/22 Visa Laboratoire

Delphine LEGRAND Responsable adjointe Laboratoire SIAAP Seine Aval 01 30 86 53 77 / 06 63 39 88 01 delphine.legrand@siaap.fr

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 3 sur 3



DLE

Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www. cofrac.fr

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande: BACTERIO BTC (3619)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 16/08/2022

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2022-3986

Rapport autorisé le : 19-AOÛT -2022 10:36

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque. Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-32721 / BTC prélevé le 16-AOÛT -2022 08:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne :	16/08/2022		Absence	UFC/gMS
	SIAAP_MOP_00058				
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	16/08/2022	*	<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		16/08/2022		33	-

Observations liées aux résultats :

Matière sèche: 40,1% (N° du rapport d'analyses: LAB-LAP-2022-3944)

Résultats:

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :

BO: BOUE

Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semalne n° : 3 3

Microbiologie :

Coliformes thermotolérants :

Escherichia Coli : (5,6/9 MS) Abs 19 Ms

31108/29

Delphine LEGRAND Responsable adjointe Laboratoire SIAAP Seine Aval 01 30 86 53 77 / 06 63 39 88 01

delphine.legrand@siaap.fr

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1